Industrie Canada Industry Canada

Deuxième trimestre de 2009

www.pme-prf.gc.ca/moniteurcr

# LE MONITEUR DU CAPITAL DE RISQUE

MISE À JOUR TRIMESTRIELLE SUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DU CAPITAL DE RISQUE

*Les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes innovatrices à forte croissance qui commercialisent les résultats de la recherche sont en grande partie tributaires de l'industrie du capital de risque (CR) pour assurer leur financement. C'est pourquoi la vigueur de cette industrie revêt de l'importance pour ce segment des PME. La présente série de bulletins a pour but de fournir de l'information à jour sur l'industrie du capital de risque au Canada. À cette fin, elle fait état des tendances observées au chapitre de l'investissement, rend compte de la recherche sur des sujets touchant le capital de risque et examine les principales grappes technologiques où est investi le capital de risque.*

## INTRODUCTION

Le présent numéro rend compte des tendances du deuxième trimestre de 2009 en matière de mobilisation de fonds et d'investissements en capital de risque canadien. Vous y trouverez aussi un sommaire des initiatives récentes du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux liées au capital de risque au Canada.

## APERÇU DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE CAPITAL DE RISQUE

### *Investissement et mobilisation de fonds*

#### Au plus bas depuis le premier trimestre de 1996

L'investissement en capital de risque était à 179 millions de dollars (94 transactions) au deuxième trimestre de 2009, une diminution de 42 % par rapport au deuxième trimestre de 2008 et de 34 % par rapport au premier trimestre de 2009. Cette diminution est grandement attribuable à la baisse du niveau des investissements étrangers qui ont chuté de 85 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2008 et de 52 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2009. Le faible niveau des investissements en capital de risque enregistré au deuxième trimestre de 2009 est sans égal depuis le premier trimestre de 1996.

La mobilisation de fonds a reculé jusqu'à 260 millions de dollars, une baisse de 30 % par rapport au deuxième trimestre de 2008 (tableau 1).

**Tableau 1**
**Investissement en capital de risque et mobilisation de fonds, deuxièmes trimestres de 2008 et de 2009**

| | T2 2008 | T2 2009 | Variation (en %) |
|---|---|---|---|
| | (millions de dollars) | | |
| Investissement | 309 | 179 | -42 |
| Mobilisation de fonds | 373 | 260 | -30 |

Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

### *Valeur des transactions*

#### La baisse des transactions de grande valeur s'accentue au deuxième trimestre de 2009

La valeur moyenne des transactions était de 1,9 million de dollars au deuxième trimestre de 2009, alors qu'elle était de 2,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. Cette réduction va de pair avec la diminution continuelle des transactions de grande valeur au cours des derniers trimestres. En fait, les transactions de plus de 5 millions de dollars représentaient 27 % de toutes les transactions au deuxième trimestre de 2009, alors qu'elles représentaient 34 % des transactions au deuxième trimestre de 2008. La diminution de la valeur des transactions pourrait être attribuable à la plus faible présence d'investisseurs étrangers (principalement américains) au cours du trimestre (figure 1).

Canada

**Figure 1**
**Répartition des investissements en capital de risque selon la valeur des transactions, deuxièmes trimestres de 2008 et de 2009**

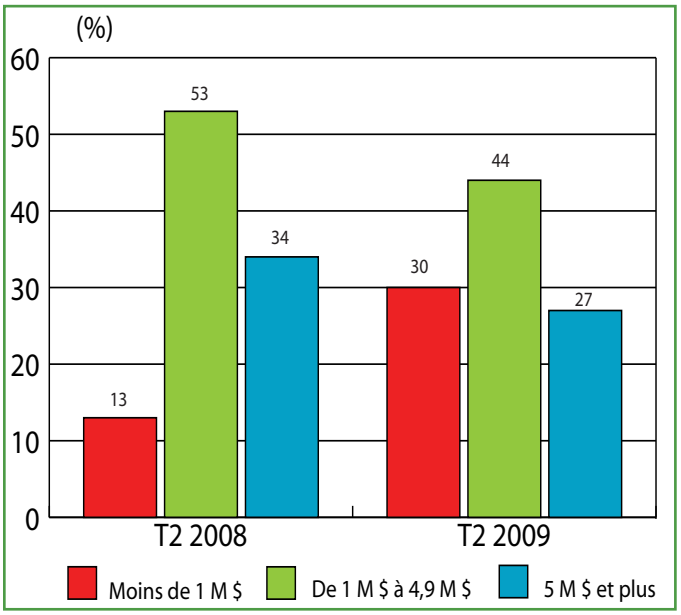


Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

**Figure 2**
**Investissement en capital de risque selon l'étape du développement, deuxièmes trimestres de 2008 et de 2009**

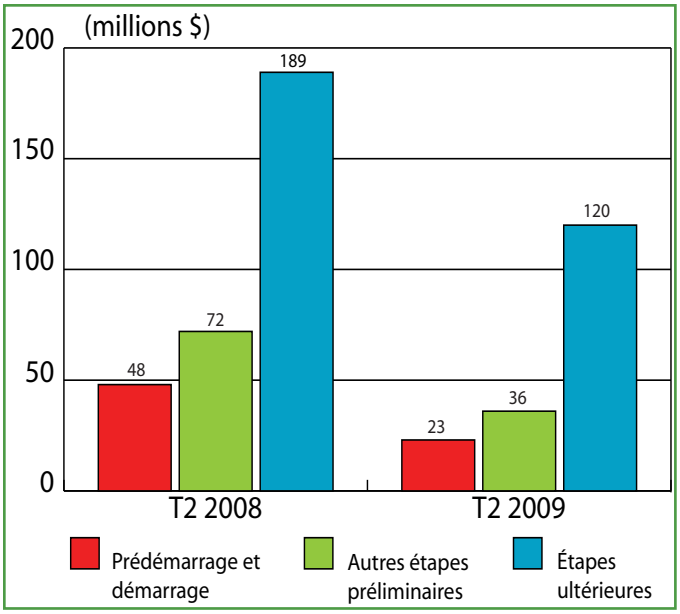


Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

## *Étape du développement*

### Baisse de l'investissement dans les entreprises à l'étape préliminaire

Les investissements pour les entreprises à l'étape préliminaire de leur croissance ont reculé de 51 % au deuxième trimestre de 2009 par rapport au deuxième trimestre de 2008. Les entreprises en prédémarrage et en démarrage n'ont profité que de 58 millions de dollars en investissement. Les entreprises qui sont à des étapes ultérieures de croissance ont vu leur part dans l'investissement total augmenter à 67 % comparé à 63 % un an plus tôt (figure 2).

## *Nouveaux investissements et investissements subséquents*

### Baisse continue du nombre de nouvelles entreprises qui reçoivent du capital de risque

Même si le nombre de nouvelles entreprises qui reçoivent du capital de risque a augmenté au deuxième trimestre de 2009 par rapport à celui de 2008, la baisse survenue au premier trimestre de 2009 s'est poursuivie. Le nombre de nouvelles entreprises qui reçoivent du capital de risque représentait 29 % de toutes les entreprises, et celles qui ont bénéficié de transactions subséquentes représentaient 71 % des entreprises (tableau 2).

**Tableau 2**
**Nombre d'entreprises ayant bénéficié de nouveaux investissements et d'investissements subséquents, du deuxième trimestre de 2008 au deuxième trimestre de 2009**

| Investissements | | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2008 | | | 2009 | |
| Nouveaux | Toutes | 22 | 46 | 46 | 31 | 28 |
| | Prédémarrage/ démarrage | 8 | 14 | 13 | 9 | 8 |
| | Autres étapes préliminaires | 2 | 6 | 3 | 7 | 4 |
| | Étapes ultérieures | 12 | 26 | 30 | 15 | 16 |
| Subséquents | Toutes | 85 | 77 | 86 | 64 | 66 |
| | Prédémarrage/ démarrage | 15 | 10 | 12 | 10 | 8 |
| | Autres étapes préliminaires | 21 | 27 | 29 | 26 | 23 |
| | Étapes ultérieures | 49 | 40 | 45 | 28 | 35 |

Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

## *Type d'investisseur*

### Fort recul des activités d'investissements des fonds étrangers

Ce trimestre a été caractérisé par un fort recul du volume de capital de risque en fonds étrangers investi au Canada, ce qui représente la plus forte proportion de l'ensemble du déclin des investissements. La baisse fait partie d'une tendance qui a commencé au début de l'année 2008. Les investissements des sociétés à capital de risque des travailleurs (SCRT) et des fonds de détail ont aussi été moindres au deuxième trimestre de 2009 par rapport au même trimestre de 2008, alors que les fonds indépendants privés ont été relativement stables avec des investissements de près de 60 millions de dollars (figure 3).

**Figure 3**
**Répartition des investissements en capital de risque selon le type d'investisseur, deuxièmes trimestres de 2008 et de 2009**

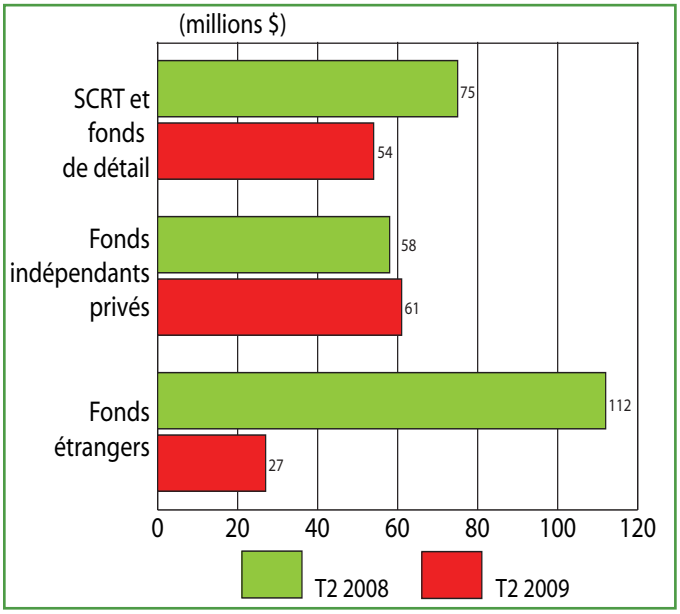


Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

## *Mobilisation de fonds*

### La mobilisation de fonds bondit par rapport au trimestre précédent

La mobilisation de fonds a atteint 260 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, une hausse de 81 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. Malgré cette hausse, la mobilisation de fonds était en baisse de 60 % par rapport aux 373 millions de dollars du deuxième trimestre de 2008. Les fonds indépendants privés ont atteint 190 millions de dollars, tandis que les SCRT et les fonds de détail ont mobilisé le reliquat. Comme il a été souligné dans les numéros précédents du Moniteur de capital de risque, la baisse continue en mobilisation de fonds de capital de risque est un indicateur de la tendance future vers une diminution de la taille de l'industrie canadienne du capital de risque.

## *Répartition régionale*

### Forte baisse des investissements en capital de risque en Ontario et en Colombie-Britannique

La baisse des investissements en capital de risque n'a pas touché toutes les provinces de la même façon. Le volume d'investissements en capital de risque a fortement chuté en Ontario et en Colombie-Britannique au deuxième trimestre de 2009 par rapport au même trimestre de 2008 (respectivement 67 % et 58 %), alors que le Québec a enregistré une baisse plus faible de 19 % (figure 4). La même tendance a été constatée pour ce qui est du nombre d'entreprises financées en Ontario et en Colombie-Britannique, alors que le Québec a enregistré une hausse du nombre d'entreprises recevant du capital de risque (tableau 3).

**Tableau 3**
**Nombre d'entreprises recevant du capital de risque par province, deuxièmes trimestres de 2008 et de 2009**

| | T2 2008 | T2 2009 | Variation (en %) |
|---|---|---|---|
| Colombie-Britannique | 17 | 10 | -41 |
| Alberta | 4 | 5 | 25 |
| Saskatchewan | 1 | 1 | 0 |
| Manitoba | 1 | 4 | 300 |
| Ontario | 43 | 25 | -42 |
| Québec | 34 | 43 | 26 |
| Nouveau-Brunswick | 2 | 4 | 100 |
| Nouvelle-Écosse | 5 | 2 | -60 |
| Île-du-Prince-Édouard | 0 | 0 | 0 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 0 | 0 | 0 |
| Territoires | 0 | 0 | 0 |

Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

**Figure 4**
**Répartition régionale des investissements en capital de risque au Canada, deuxièmes trimestres de 2008 et de 2009**

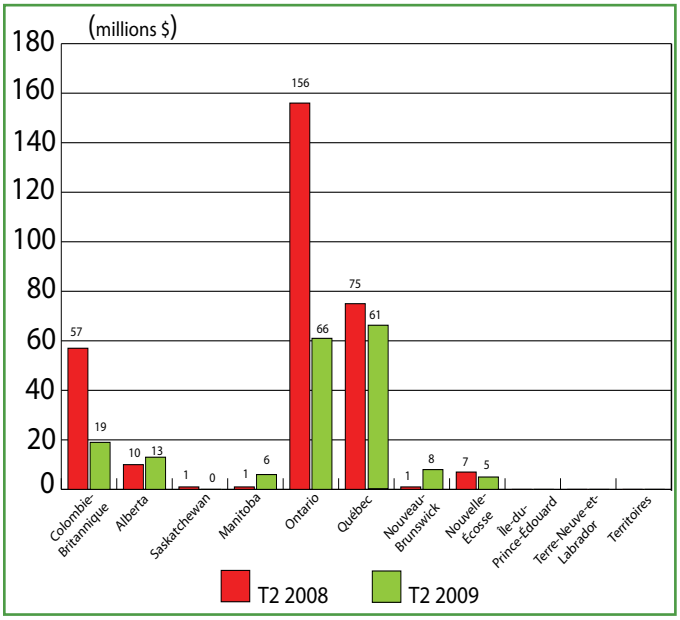


Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

## *Répartition selon le secteur*

### Déclin prononcé en technologies énergétiques et environnementales

Tous les secteurs, à l'exception des secteurs traditionnels, ont vu une diminution des niveaux d'investissements en capital de risque au deuxième trimestre de 2009 par rapport au même trimestre de 2008. Les technologies énergétiques et environnementales n'ont reçu que 26 % de ce qu'elles ont reçu au deuxième trimestre de 2008. Le secteur des technologies de l'information est encore le plus choyé, profitant de près de la moitié de tous les engagements en matière de capital de risque au Canada (figure 5).

**Figure 5**
**Investissement en capital de risque selon le secteur d'activité, deuxièmes trimestres de 2008 et de 2009**

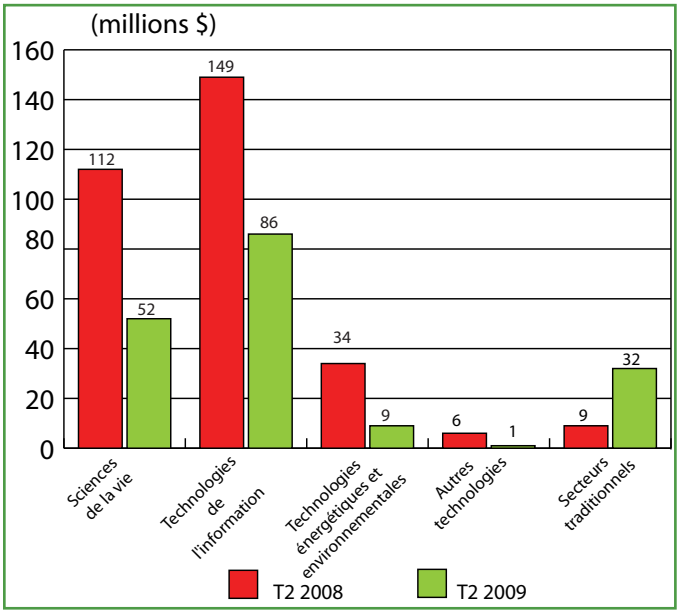


Source : Thomson Reuters Canada, 2009.

## ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

Au deuxième trimestre de 2009, la Banque de développement du Canada (BDC) a investi, avec d'autres investisseurs, 46 millions de dollars dans onze entreprises. La part de la BDC dans ces investissements était de 8,9 millions de dollars (tableau 4).

**Tableau 4**
**Transactions de la BDC au deuxième trimestre de 2009**

| | BDC | Co-investisseurs | Total | Nombre de transactions |
|---|---|---|---|---|
| | (millions de dollars) | | | |
| Prédémarrage/ démarrage | 2,8 | 15,2 | 18 | 3 |
| Étapes ultérieures | 6,1 | 21,9 | 28 | 8 |
| Total | 8,9 | 37,1 | 46 | 11 |

Source : Banque de développement du Canada, 2009.

### *Une mosaïque cohérente de politiques publiques canadiennes qui soutiennent le capital de risque*

Comme pour d'autres secteurs de l'économie, l'industrie canadienne du capital de risque a affronté de nombreux défis. Récemment, le gouvernement du Canada a mis en place de nouveaux types d'investissements afin de continuer d'appuyer l'implantation d'une industrie du capital de risque autosuffisante. Dernièrement, les gouvernements provinciaux ont aussi annoncé des politiques importantes en matière de capital de risque. On reconnaît qu'un marché du capital de risque mûr et fonctionnel, s'il atteint ses objectifs, jouera un rôle essentiel dans la stimulation des entreprises à fort potentiel qui ont les capacités de transformer les idées et la recherche en de nouveaux produits et services, et de façonner l'avenir de l'économie canadienne.

### *Un survol des politiques en matière de capital de risque annoncées récemment*

Le 15 juin 2009, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'investir 350 millions de dollars sur trois ans dans les activités de capital de risque de la BDC. La BDC investira une première tranche de 260 millions de dollars dans les entreprises les plus prometteuses de son portefeuille, et dans de nouvelles entreprises technologiques en démarrage. Cet argent servira aussi à appuyer des entreprises de technologie mieux établies qui ne font pas partie du portefeuille de la BDC, mais qui arrivent difficilement à obtenir de nouvelles tranches de financement. La BDC accordera aussi, sur trois ans, 90 millions de dollars à des fonds privés canadiens de capital de risque. Ce montant vient s'ajouter à l'investissement de 75 millions de dollars, déjà réservé dans le Budget 2008 du gouvernement du Canada, destiné à la mise en place du nouveau Tandem Fonds d'expansion[1], dirigé par le secteur

[1] Il est prévu que le Tandem Fonds d'expansion soit doté d'un capital de 275 millions de dollars et qu'il dépasse les 400 millions de dollars au cours d'une prochaine tranche de financement.

privé. Ce fonds fera des investissements directs dans des entreprises canadiennes qui sont à l'étape de la croissance.

Le 1er septembre 2009, le gouvernement du Canada a aussi annoncé[2] que la nouvelle Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) fournira une somme additionnelle de 50 millions de dollars à la BDC qui sera répartie comme suit : 35 millions de dollars en capital serviront à des investissements directs dans des entreprises en début de croissance du Sud de l'Ontario et 15 millions de dollars seront investis dans des fonds ontariens de capital-risque qui mettent l'accent sur des projets en Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario a aussi annoncé des investissements en vue de renforcer les capacités du secteur du capital de risque ontarien afin qu'il puisse appuyer les entreprises novatrices à forte croissance. Le nouveau Fonds ontarien de capital de risque[3] de 205 millions de dollars est un fonds de fonds[4] géré par le secteur privé et constitué d'investissements réalisés par des investisseurs institutionnels, le gouvernement de l'Ontario et la BDC. L'Ontario a aussi créé le Fonds de technologies émergentes[5] de 250 millions de dollars, un fonds de co-investissements qui doublera les investissements réalisés par des investisseurs qualifiés dans des entreprises ontariennes en démarrage qui œuvrent principalement dans les secteurs de la haute technologie.

Le gouvernement du Québec, conjointement avec des investisseurs des secteurs institutionnel et privé, a créé le Fonds Teralys Capital[6], le plus important fonds de fonds canadien dont les ressources financières devraient atteindre 825 millions de dollars. Québec, en partenariat avec d'autres investisseurs, a aussi annoncé la mise sur pied de trois nouveaux fonds destinés aux entreprises en prédémarrage[7]. Pour terminer, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il accordera 60 millions de dollars en nouveau financement au Programme Fonds d'intervention économique régional - FIER[8].

Le gouvernement de l'Alberta a mis en place l'Alberta Enterprise Corporation, doté d'un financement de 100 millions de dollars, qui investira, à titre d'associé commanditaire, des fonds de capital de risque dans des entreprises des secteurs prioritaires et sous financés.

En 2008, la Colombie-Britannique a instauré le Renaissance Capital Fund, un fonds de fonds de 90 millions de dollars.

Certains gouvernements canadiens soutiennent les fonds d'investissement de travailleurs en offrant des crédits d'impôt aux investisseurs privés. Les provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec et de la Saskatchewan ont récemment augmenté la taille de ces crédits. Certaines de ces provinces ont aussi augmenté le montant du crédit annuel pour les particuliers[9].

[2] Communiqué de presse du ministère de l'Industrie, le 1er septembre 2009.

[3] Communiqué de presse du ministère de la Recherche et de l'Innovation, 11 juin 2008.

[4] Le fonds de fonds investit principalement dans des fonds privés en capital de risque, qui investissent à leur tour dans des firmes de technologie.

[5] Communiqué de presse du ministère de la Recherche et de l'Innovation, 18 mars 2009.

[6] Communiqué de presse du gouvernement du Québec, 27 avril 2009.

[7] Budget 2009 du gouvernement du Québec, page F88.

[8] Budget 2009 du gouvernement du Québec, page F26.

[9] *Moniteur du capital de risque*, premier trimestre 2009, page 7.

## *Objectifs gouvernementaux pour le capital de risque*

Les récents investissements publics en capital de risque par les gouvernements fédéral et provinciaux, présentés plus haut et résumés au tableau 5, illustrent la gamme d'outils visant à soutenir le capital de risque au Canada. À l'exception des politiques présentées au tableau 5, le gouvernement du Canada accorde aussi près de 125 millions de dollars en crédit d'impôt pour les investisseurs qui injectent de l'argent dans les SCRT[10], montant qui vient s'ajouter aux crédits d'impôt accordés par les gouvernements provinciaux. Par ailleurs, certaines provinces accordent d'autres types de crédits d'impôt pour des investissements dans des entreprises privées admissibles. Toutes ces mesures gouvernementales constituent un important soutien au capital de risque au Canada.

Règle générale, les politiques gouvernementales orientées vers l'industrie du capital de risque ont pour objectifs globaux de favoriser l'autosuffisance et d'attirer les investisseurs étrangers ainsi qu'une masse critique d'investisseurs institutionnels dans cette classe d'actifs. Les spécialistes de l'industrie estiment que pour atteindre ces objectifs, certaines conditions doivent être réunies, notamment les suivantes :

- Le rendement sur le capital de risque doit être conforme aux normes internationales[11] ou les excéder.
- L'industrie doit disposer d'une masse critique de gestionnaires en capital de risque qui ont une solide expérience et des contacts internationaux, et qui ont une connaissance approfondie des produits et du marché associés au capital de risque.
- Les fonds en capital de risque doivent être suffisamment importants pour permettre aux entreprises qui reçoivent des fonds de profiter du niveau de financement nécessaires pour se doter d'une stratégie de sortie fructueuse.
- Le pays doit pouvoir compter sur une masse critique d'entrepreneurs expérimentés.
- Des occasions d'affaires susceptibles de recevoir des investissements doivent exister en nombre suffisant.

**Tableau 5**
**Engagements* gouvernementaux récents envers les initiatives faisant appel à des capitaux de risque**

| | Gouvernement fédéral | Colombie-Britannique | Alberta | Ontario | Québec | Soutien gouvernemental total | Soutien prévu par tous les partenaires limités |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Démarrage | 60 M $ | | | 250 M $ | 50 M $ | 360 M $ | 435 M $ |
| Subséquent | 275 M $ | | | | | 275 M $ | 500 M $ |
| Soutien aux fonds privés de CR | 90 M $ | 90 M $ | 100 M $ | 90 M $ | 260 M $** | 690 M $** | 1 430 M $** |

*Exclut les investissements gouvernementaux faits dans le cadre des programmes de crédit d'impôt à l'investissement et des fonds de travailleurs.
**Inclut l'investissement de 60 millions de dollars fait par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme régional FIER.

[10] Ministère des Finances du Canada, Dépenses fiscales et évaluations 2008, disponible à l'adresse : http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2008/taxexp08-fra.asp.

[11] Duruflé, Gilles, présentation au colloque annuel de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement, 28 mai 2009.

## NOTES

La présente publication fait partie d'une série de documents publiés par la Direction générale de la petite entreprise et du tourisme. Cette direction analyse le marché financier et l'incidence des tendances observées sur l'accès des petites entreprises au financement. La recherche actuelle met l'accent sur les entreprises à forte croissance, sur les aspects du capital de risque et de l'environnement commercial en général au Canada qui influent sur le succès de ces entreprises, ainsi que sur les principaux intervenants du marché du capital de risque (par exemple, les sociétés de capital de risque et les investisseurs providentiels).

La Direction générale de la petite entreprise et du tourisme est par ailleurs responsable du Programme de recherche sur le financement des PME (PRF PME), vaste programme de collecte de données sur le financement des PME au Canada. En collaboration avec Statistique Canada et le ministère des Finances Canada, Industrie Canada publie des données sur l'offre et la demande de financement des petites et moyennes entreprises. Pour obtenir de plus amples renseignements et prendre connaissance des conclusions et des rapports statistiques, consultez le site Web www.pme-prf.gc.ca.

Pour figurer sur la liste d'envoi de cette publication trimestrielle et pour toute question concernant le contenu du présent numéro, communiquez avec Younes Errounda par téléphone au 613-954-4369 ou par courriel à Younes.Errounda@ic.gc.ca.

## DROIT D'AUTEUR

On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande. Communiquer avec la :

Section des services du multimédia
Direction générale des communications
et du marketing
Industrie Canada
Bureau 264D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)  K1A 0H5

Tél. : 613-948-1554
Téléc. : 613-947-7155
Courriel : production.multimedia@ic.gc.ca

Cette publication est également offerte en version HTML à www.pme-prf.gc.ca/moniteurcr.

**Autorisation de reproduction**
À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu186-2/2009-2F-PDF
ISSN 1911-9267
60649

Also available in English under the title *Venture Capital Monitor — Q2 2009*.